

Paris, le 7 février 2025

Communiqué de presse

Kalliopé conseille Green Neon dans l'acquisition de trois parcs éoliens en France, totalisant 40 MW de capacité installée

La société d'avocats Kalliopé a conseillé Green Neon, un partenariat réunissant WATTS.green Renewable Energy Fund I, I4B - The Belgian Infrastructure Fund, SPDG et Victrix, dans l'acquisition de trois parcs éoliens opérationnels situés dans le nord de la France.

Cette opération d'envergure, pilotée par l'investisseur principal, WATTS.green, a été réalisée auprès de SUSI Renewable Energy Fund II, un véhicule d'investissement géré par SUSI Partners.

Les trois parcs, composés de 17 éoliennes, totalisent 40 MW de capacité installée. L'objectif de Green Neon est d'optimiser l'infrastructure existante afin d'améliorer son efficacité et son rendement, contribuant ainsi à la transition énergétique européenne et à son indépendance énergétique.

Le cabinet Kalliopé a accompagné Green Neon sur l'ensemble des aspects corporate de la transaction, avec une équipe composée de Tanguy d'Everlange (associé) et Ava Sereshki (collaboratrice).

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Tanguy d'Everlange • Avocat associé • tdeverlange@kalliope-law.com • 01.44.70.64.70

À propos de Kalliopé

Fondée en 2008, Kalliopé est une société d'avocats indépendante qui accompagne acteurs privés et publics, français et étrangers, en conseil comme en contentieux, et intervient dans les domaines principaux du droit privé et du droit public des affaires : Rédaction et négociation de contrats ; Corporate - M&A - *Private Equity* ; Immobilier - Construction - Urbanisme ; Travail - Sécurité Sociale ; Energie et infrastructures ; Environnement et industries ; Contentieux - Arbitrage - Médiation ; Banque - Finance - Fonds réglementés ; Compliance - RSE ; Services publics et acteurs publics ; Propriété Intellectuelle.

Installés à Paris et dans la Drôme, les avocats de Kalliopé s'engagent aux côtés de leurs clients pour leur apporter des solutions globales, sur-mesure et opérationnelles, développées grâce à leur forte expertise sectorielle.

Kalliopé est membre de Iurope, une alliance de cabinets d'avocats d'affaires européens *full service* et dispose, en outre, d'un réseau de cabinets *Best friends* sur les autres continents. Kalliopé accompagne ses clients sur leurs problématiques les plus complexes, en Europe comme à l'international, avec le même engagement et la même qualité et proximité.

www.kalliope-law.com

X : @kalliopeLaw • LinkedIn : [linkedin.com/company/kalliopeLaw](https://www.linkedin.com/company/kalliopeLaw)

Retrouvez les communiqués de presse de Kalliopé : <https://www.kalliope-blog.com>.